

Question orale de Mme Goetghebuer : Du tri sélectif aux événements communaux.

Mme Goetghebuer signale que le 25 août dernier, elle s'est rendue à la brocante du Fort-Jaco. Les participants étaient nombreux à acheter des boissons rafraîchissantes en raison de la chaleur qui régnait ce jour-là. Malheureusement, il n'y avait pas de poubelles spécifiques pour accueillir les cannettes et poubelles vides alors que le tri sélectif est entré dans les mœurs de l'immense majorité des foyers, et ce d'autant plus que la Région bruxelloise a imposé l'obligation de trier ses déchets ménagers.

La présence de poubelles sélectives sur de telles manifestations rendrait la politique communale plus cohérente par rapport aux usages citoyens.

Dans la perspective de la motion « zéro plastique » votée au sein du Conseil communal, ne pourrait-on envisager l'ajout de poubelles à tri sélectif lors d'événements ayant lieu sur le territoire communal ?

Et par-delà les événements ponctuels, la commune a-t-elle l'intention de tester l'usage de poubelles à tri sélectif, comme c'est le cas depuis plusieurs années dans des infrastructures telles que la SNCB ou la STIB ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que les Bruxellois commencent à avoir l'habitude du tri, mais que cette habitude a malheureusement tendance à se cantonner à leur domicile.

L'administration communale a tenté l'installation de poubelles à tri sélectif sur deux événements : « Homborch en fête » et « Smile Festival ».

Pendant, lorsque le service de la Propreté met en place des poubelles à tri sélectif, il arrive que Bruxelles-Propreté ne vienne plus ramasser les détritrus car le tri a été mal fait.

Les jeunes bénévoles qui seront actifs dimanche prochain sur le site de « Jeunesse en fête » donneront des explications aux visiteurs sur l'usage correct des poubelles à tri sélectif qui y seront installées.

Mme l'Echevin Gol-Lescot espère que cette action encouragera les citoyens à faire preuve de civisme en ce domaine.